



**Bulletin des Comités Locaux
de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne**

Dans ce numéro

**Procès inculpés
du 15 juin**

Roland GORY

UEMSS 2025

Justice sociale

Biosyl

Communiqués :
• Service public
• N147

Festival Cinéma

**Chevaucher les
expressions :
libertarien (1/2)**

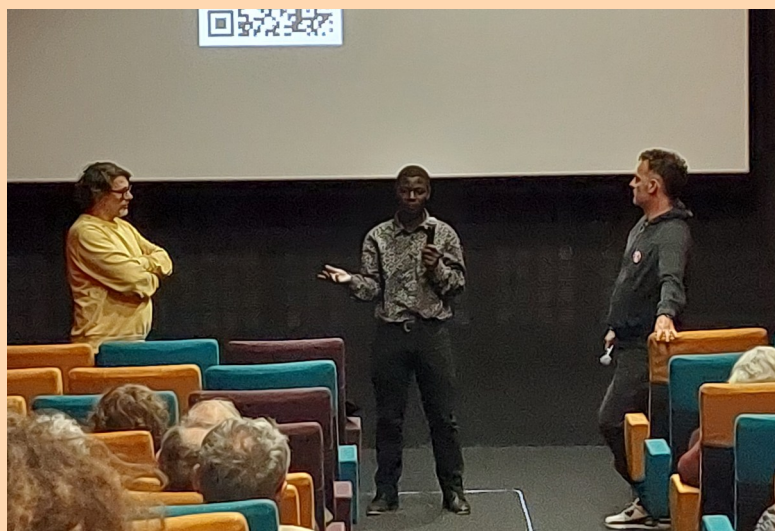
FACTO

Bassines

A lire

Agenda

Festival cinéma ATTAC 87/23



Janvier / février 2026
Bimestriel n°141

Procès de Limoges : un appel pour le droit du vivant

Cinq ans après le 15 juin 2021, un procès se tiendra à Limoges les 19 et 20 mars 2026, au cours duquel nous allons être jugés pour des faits de « destruction ou dégradation du bien d'autrui par moyens dangereux pour les personnes » et « association de malfaiteurs », en rapport avec l'incendie de huit véhicules d'ENEDIS et de deux antennes-relais de téléphonie mobile et de télévision. Nous souhaitons que le procès de Limoges soit celui des technologies du numérique.

Les compteurs Linky et les antennes 5G sont d'ores et déjà déployés sur tout le territoire français. Un épais nuage électromagnétique est en train de recouvrir le monde entier. Les firmes multinationales multiplient les actions de lobbying auprès des gouvernements et dans les commissions officielles de protection de la santé publique. Pourtant, les études menées par des scientifiques indépendants tendent à prouver la dangerosité des rayonnements électromagnétiques mais elles sont ignorées par les industriels qui affirment que cette dangerosité n'est pas prouvée scientifiquement. Cette manœuvre n'est pas nouvelle. Les industriels l'ont déjà utilisée pour le tabac, l'amiante et la dioxine.

En attendant, ils se frottent les mains devant l'ampleur de l'arnaque des objets connectés. Vendus une fortune, ces objets sont à la fois des émetteurs d'ondes, des moyens de surveillance légaux et la cause d'un gaspillage phénoménal des ressources naturelles. Nous assistons à la mise en orbite de milliers de satellites et au développement à marche forcée de l'intelligence artificielle. Un contrôle généralisé de la population se met en place à une vitesse stupéfiante.



Le principe de précaution doit être appliqué de façon rigoureuse. La santé des personnes et la préservation de l'environnement ne doivent plus être sacrifiées sur l'autel du profit. La situation de notre planète et des organismes vivants qui l'habitent est de plus en plus compromise par l'extractivisme et l'augmentation vertigineuse de la consommation d'énergie. Le réchauffement planétaire, la destruction de la biodiversité et les atteintes de toute sorte à l'environnement entraînent une série de catastrophes climatiques, sanitaires et humaines. Cette destruction du vivant connaît une accélération exponentielle. Les changements dépassent les prévisions des scientifiques qui sonnent l'alarme depuis longtemps. Le temps des bonnes paroles arrive à sa fin. Notre planète, nos mondes, sont en train d'être détruits sous nos yeux.

Devant l'étendue du désastre, il faut agir maintenant. Les États et les institutions internationales tiennent un discours écologique de façade en contradiction complète avec leurs actions. Il revient à chacune et chacun d'entre nous d'agir. Une réflexion globale et collective doit impérativement

se mettre en place pour définir une nouvelle conception du vivant qui ne doit plus jamais être une marchandise. L'interdépendance entre tout ce qui vit implique la nécessité d'une coopération égalitaire entre l'humain et les autres organismes vivants.

Il est incontestable que les lois et normes actuelles sont au service des industries mortifères. La désobéissance civile est donc vitale. Pourtant, elle est souvent réprimée au nom d'un dogme « antiterroriste » qui cache mal la terreur réelle que les gouvernements sont prêts à exercer.

Soyons solidaires de toutes celles et tous ceux qui cherchent à arrêter cette machine infernale : mobilisons-nous dans la perspective du procès de Limoges qui aura lieu les 19 et 20 mars 2026.

Nous espérons que cet appel sera discuté, repris et amplifié.

*Les inculpé•es et le Comité de soutien
15 Juin*

ANALYSES

Connaître Roland Gori, cofondateur de l'Appel des Appels.

Les auteurs d'analyses économiques et sociologiques sont nombreux à être présentés dans les bulletins d'ATTAC .

Pour un peu plus de diversité, j'ai souhaité vous présenter la pensée d'un psychanalyste et professeur de psychologie clinique sur les phénomènes de société sous « emprise » du néo-libéralisme.

L 'Appel des Appels à sa création. Objectif et valeurs.

L 'appel des Appels (ADA) a été créé en 2008 par Roland Gori, et Stefan Cheri, psychanalyste.

Ils réagissent au plan de sécurisation des hôpitaux psychiatriques et à la volonté de dépistage précoce d'enfants « turbulents », les stigmatisant et les fichant parce qu'ils pourraient devenir délinquants ! Ces plans et ces décisions ont été prises par les gouvernements Sarkozy.

Les deux fondateurs partent du constat que l'activité des professionnels du soin, du travail social de la justice, de l'enseignement et de la culture est remise en cause selon une logique de normalisation et d'évaluation systématique selon le seul impératif économique.

Leur but de l'Appel des appels est alors de rassembler tous les professionnels et universitaires dans le refus de la convergence de méthodes qui visent à faire passer l'Humain après les logiques comptables et (ou) marchandes.

De nombreuses manifestations contre le pouvoir technocratique et les politiques publiques répressives auront lieu dans les années 2010. Leur but était aussi de remettre un accompagnement humaniste et qualifié des usagers dans les professions de la solidarité et du lien social. Le combat n'est-il pas à poursuivre encore 15 ans après ?

L'analyse de Roland Gori de 2008 à 2025.

De l'insurrection des consciences à la fabrique des imposteurs et de nos servitudes

En niant l'humain par « la politique du chiffre et de la concurrence de tous contre tous, la normalisation des conduites et des professions va s'installer ». L'information, l'art, la culture, le travail social deviendront les accessoires d'une « *fabrique de l'opinion pour un citoyen consommateur* » qui s'articule et rivalise en conditionnement et aliénation du sujet avec la logique du rendement du Taylorisme.

Roland Gori souhaite en finir avec les grilles d'évaluation qui ne tiennent compte que des résultats immédiats et quantitatifs pour restaurer la valeur de l'histoire à une époque où la mémoire est méprisée.

L'exemple de Seraphin-PH en 2025.

Nous ne pouvons que constater la lucidité politique de Roland Gori qui alerte depuis plus d'une décennie !

En effet, que se passe-t-il aujourd'hui dans les Etablissements Sociaux et Médico-

L'Appel des appels

Pour une insurrection des consciences

sociaux (ESMS) pour enfants et adolescents en situation de handicap ?

Une politique de rationalisation financière de ces Services et Etablissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours de Personnes Handicapées (Seraphin PH) fait fi des besoins des usagers et des salariés. Elle est calquée sur la T2A (tarification à l'acte) dans le secteur de la santé et de l'Hôpital.

Les directions demandent aux travailleurs sociaux de ces établissements de décomposer leur accompagnement social et éducatif et de les transformer en actes séparés auxquels est associé un coût. Cette démarche méthodique de *production d'un « produit »* escamote des temps « qualitatifs » d'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap, des temps de concertation entre collègues et partenaires extérieurs etc pour réduire les coûts de structure.

En conséquence, le personnel éducatif et social ne peut plus mettre en place sa professionnalité et sa qualification d'une profession de la *relation* au service du public reçu. De surcroît, les budgets réduits pour l'établissement ainsi calculés ne lui offriront que des salaires de misère : *un bel exemple actuel de dépossession et de casse des professions de l'humain et du lien qui est encore imposé en 2025 !!*

Revenons à la pensée de R. Gori.

La valeur des actes humains est réduite à la conformité (sociale) et au calcul. » La police des pensées et des comportements est assurée par les nouvelles formes sociales de l'évaluation ». Ce contrôle social des populations est une caractéristique des sociétés autoritaires voire fascistes.

La seconde caractéristique concerne la démocratie libérale qui « s'impose en triant dans la vie politique ce qui est ou non acceptable pour les institutions internationales de la finance et du commerce ». Enfin, lorsque la « concurrence économique n'est que le moyen de poursuivre la guerre par d'autres moyens », cet « expansionniste guerrier » est la troisième caractéristique du glissement vers ... le fascisme, selon Roland Gori. Des critiques lui ont été adressées car il n'existe pas de parti unique dans notre pays mais par contre une pensée unique existe bien. Les industries qui l'imposent fabriquent le consentement de nos concitoyens. N'est elle pas installée depuis des décennies? Vers quel « type » d'organisation politique nous conduit-elle ?

Technofascisme et théofascisme.

Pourquoi Roland Gori qualifie t-il de fascisme le monde technologique dans lequel nous vivons ?

Pour Roland Gori, le technofascisme est défini par les indicateurs quantitatifs de performance économique qui accompagnent la mise en curatelle du peuple et des individus par le néolibéralisme. « Aujourd'hui nous allons chercher des références dans la technologie. Le système technicien s'est emparé de toute la société. La technique c'est cette abominable suite d'évaluations, la T2 A etc. Les formes de pouvoir sont inséparables des logiques de pouvoir. » *Ainsi, les chiffres doivent être là pour nous permettre de parler et non pour nous obliger à nous taire* ».

Les serviteurs de cette idéologie capitaliste créent « un désert entre les humains (Anna Arendt) ». D'où la montée du Théofascisme.

En réaction à une société composée par le tout technique utilitariste, les idéologues et les politiques réactionnaires proposent aux citoyens de « *s'enraciner dans leur lopin de terre, ce qui renoue avec les valeurs fascistes à savoir : terre famille religion.* Ce protocole religieux est un nouveau moyen d'asservir l'être humain.

R.Gori donne son opinion, nous sommes dans un « *impensé anthropologique de constitution du sujet humain par le néolibéralisme* »

Dé-civilisation De quoi est elle le nom ?

Dans son ouvrage de février 2025 : *Dé-civilisation*, Roland Gori donne des éléments de réponse à cette question de fond en axant son analyse sur le sacrifice de la culture du dialogue qui empêche le processus d'élaboration de la pensée. « *Aujourd'hui la fonction critique du langage est dégradée par les FakeNews, les services de com des industries du vide (nous savons qui sont les propriétaires de ces industries des mass médias!), l'obésité virale des réseaux sociaux. Ces perversions politiques du langage font prévaloir la force, le cynisme et la jouissance du néant sur le désir de vivre et d'aimer. Il est important de nous en défaire en réinventant les conditions sociales et culturelles qui permettent à un peuple de penser et de partager le sensible* »

« Pour reconstruire l'espoir d'être humain et de le rester ,il faut donc d'autres langues que celles du comptable et du technicien. » Ce combat continue en 2025 !

R.Gori voit trois solutions pour contrer tous les réactionnaires qui veulent faire « *avec la peur, une politique* » :

- réinventer l'humanisme
- réhabiliter la parole
- réhabiliter les récits d'expériences partagées.

Une petite note d'espoir ! Prêts pour la ré-invention en faisant nôtre la pensée de Georges Canguilhem : « la raison est régulière comme un comptable et la vie anarchiste comme un artiste » ?

MAD

Références :

Roland Gori Dé-civilisation. Les nouvelles logiques de l'emprise. Ed Les liens qui Libèrent.2025. 320 pages.

La librairie Mollat propose sur son site toutes les vidéos des conférences de Roland Gori.

UEMSS - Bordeaux - 2025

Cette Université est placée sous le signe de la Résistance et de la Solidarité tout en se présentant comme un laboratoire des Alternatives: ouvrir des Possibles et se donner de l'Energie.

L'UEMSS constitue un moment clé de rencontres, de débats, de formation mutuelle et de fête au service des luttes sociales, écologiques et solidaires. 40 organisations présentes, près de 2000 participants se donnent pour objectif au travers de 140 ateliers de construire ensemble pour lutter contre les forces capitalistes. L'internationalisme y est important pour lier le local au national tout en interrogeant l'international.

Dans ce contexte, parmi les très nombreuses propositions d'ateliers, j'ai choisi de vous rapporter une plénière intitulée : « Combattre l'Extrême Droite et ses idées - -De l'international au local »

1er constat : l'arrivée au pouvoir de l'Ex.Dr.est devenue possible et ce par le biais des urnes. Elle a su développer des stratégies solides, décomplexées et diverses, sachant s'adapter aux différents systèmes électoraux auxquels elle participe.

Elections 2027 en perspective : en prévoir les effets dévastateurs en commençant par la destruction des garanties de droit, en particulier, prévoir une attaque des contre-pouvoirs dans les domaines de la justice, du monde syndical, du monde associatif... sans tenir compte des structures de contrôle en place : aucun compte à rendre sur ce qui fait société . A noter aussi les visions opposées du contrat social :

Nous - tous les droits doivent être les mêmes et effectifs pour tous,
Eux - pas tous les droits et pas pour tous .

A l'échelle Européenne et même mondiale, on peut repérer une montée des visions d'Ex. Dr . dans les sociétés . Souvent après des années de

libéralisme, un phénomène de précarité s'installe dans tous les domaines . Rame-né à la réalité nationale et plus personnelle, ça devient : « si on ne partage pas, au moins mes droits seront mieux respectés » cf l'immigration . C'est la combinaison de 2 choses pour caractériser ce phénomène : pas tous les droits, pas pour tous .

Dès lors il convient de réfléchir à nos stratégies :

Comment obtenir que moins de gens votent pour eux ?

Augmenter l'adhésion au fait que tous les droits soient garantis pour tous.

En France, le contexte politique est plus ou moins chaotique, aucun courant politique n'est hégémonique, alors comment y arriver quand même ? La stratégie devra s'articuler sur :

1. les mobilisations citoyennes,
2. le combat culturel,
3. la réponse du champ électoral.

1- comment on avance ? Droit par droit défendu pour tous avec les syndicats, les assos... Ce combat s'inscrit dans le combat contre les idées d'Ex.Dr.

2- l'Ex.Dr. cherche à éliminer les références culturelles communes . Ceci implique un combat contre les fake news, le vocabulaire, les représentations .Ex : à la question, d'où viens-tu ? Marseille, Ukraine, Afrique Subsaharienne... ! Autrefois, la réponse c'était l'ancrage social ,comme ma mère est employée, mon père est ouvrier !



3-Dans le champ électoral, pour que l'Ex.Dr. n'arrive pas au pouvoir, que poser comme questions ? Par ex, placer l'interlocuteur en face d'une contradiction permanente entre ce qui est dit, dénoncé par les élus du RN et la réalité de leurs votes que ce soit à l'Assemblée Nationale ou au Parlement Européen. Poser la question de l'inscription sur les listes électorales.

Témoignages de 3 intervenants :

1-Italie – Représentante d'un syndicat italien important .

Comment un pays qui a combattu le fascisme a-t-il pu se doter actuellement d'un pouvoir d'Ex.Dr. ? La première remarque importante c'est qu'aux dernières élections, parce que la gauche a avancé dispersée, il y a eu une complète absence d'adversaires réellement structurés. La Droite était unie et ils ont récupéré pour 30% des votes permettant d'élire 60% d'élus de Droite dans les Chambres. Il y a eu un gros problème d'abstentions, ce qui signifie que si l'on ne choisit pas gros problème démocratique ! Georgia Meloni a été élue alors qu'elle défendait la lutte contre le fascisme, contre les migrants, l'homophobie

La destruction de L'État social s'appuie sur l'individualisme.

En réalité avec une apparence souriante, aimable, se cache la réalité du fascisme. Son gouvernement autoritaire ne s'occupe pas des syndicats. Il favorise d'abord son électorat. Il y a une privatisation des services avec un projet à long terme de revoir l'état du droit et des citoyens. Le gouvernement n'a jamais participé à la mise en place de la Constitution jugée trop rigide et tente maintenant de la modifier :

- Le régionalisme solidaire est remis en cause en vue de le déconstruire .
- Revoir la séparation des pouvoirs des Magistrats et de l'État avec comme enjeu d'affaiblir leur pouvoir ce qui entraîne des conflits .
- Des lois ont été promulguées pour réduire les droits de manifester.
- Un décret établit combien de migrants peuvent entrer en Italie et avec quelles qualifications .Pourtant l'immigration illégale n'est pas réduite pour autant.

- L'insécurité des militants de gauche attaqués par des groupes violents d'Ex.Dr. est une réalité ; ceux-ci ne sont ni condamnés, ni dissous.

Le Conseil Constitutionnel essaie d'intervenir pour limiter ces attaques systématiques de la structuration de l'État . Ne pas oublier que l'Ex.Dr. est arrivée au pouvoir par **les urnes** .(Voilà qui devrait donner à réfléchir à nous français !)

2- Ewa – Pologne .

Comment la Pologne a-t-elle réussi (momentanément) à se débarrasser de l'Ex.Dr. ?

En 2023, de nouvelles élections ont changé le paysage politique polonais et fait renaître l'espoir après 8 ans de domination de l'Ex.Dr. au Parlement .Hélas maintenant 3 noms de groupes d'Ex.Dr. encore plus durs reprennent la main en 2024 et ce parce que le candidat de la coalition démocratique perd les élections. Que s'est-il passé ?

Les élections parlementaires permettaient de voter des lois qui violaient la Constitution, par ex en prenant le pouvoir sur la TV publique et en développant leur propagande. Ne pas oublier que les médias, les réseaux de communication sont de puissants influenceurs . Le court intermède de 2023 n'a pas été mis à profit pour construire rapidement le changement promis . La coalition du 15 oct de la Gauche à la Droite, trop disparate a échoué . Les promesses n'ont pas été tenues surtout vis à vis des femmes et des jeunes. Le droit à l'avortement n'a pas été réhabilité. La déception des électeurs après 18 mois de pouvoir est là ce qui explique que les élections sont à nouveau perdues.

Dans 2 ans, de nouvelles élections sont à prévoir . La Fédération de Droite doit prendre en compte les aspirations des citoyens alors qu'à Gauche, il reste 2 ans à travailler pour répondre aux inquiétudes du Peuple:les gens ont besoin de propositions concrètes qui devront être tenues en profitant de l'expérience précédente.

3- Karine, Journaliste Médiapart .

Comment dans les Médias envisage-t-on les dangers que représente l'Ex.Dr. ?

La dissolution de l'Assemblée a provoqué une instabilité générale. Il faut refuser la résignation, la fatalité et ne pas détourner le regard.

En face, l'Empire médiatique Bolloré, la puissance financière de Stérin développent une stratégie de choc en provoquant l'effroi avec un déferlement de fake news soigneusement orchestrées pour **favoriser une accoutumance et peu à peu obtenir une adhésion à leurs théories**. Nous devons installer un contre pouvoir médiatique pour dénoncer ces manipulations en recherchant la vérité des faits, en documentant rigoureusement nos argumentaires pour vérifier et construire un autre discours qui permette de donner à voir le vrai visage de l'Ex.Dr. Ainsi, reprendre le parcours des Parlementaires du RN et leurs prises de positions et votes antérieurs souvent en contradictions avec leurs discours actuels. C'est notre rôle démocratique d'utilité publique. **Décrypter le système de communication du RN devient une bataille culturelle** face à la communication de Bolloré/Stérin. C'est aux journalistes que revient le rôle de faire bouger les lignes d'analyses ;(ex : rôle des banques russes dans le financement de la campagne du RN. Dénonciation du mode de financement de leurs assistants parlementaires etc.) Ce sont des batailles collectives à mener avec d'autres médias de la Presse Indépendante pour faire front commun, unis de manière à amplifier la communication et la résonance auprès des lecteurs /auditeurs .

Echanges suite à des questions du public

1. En Pologne, les médias ont mobilisé la société civile .D'importantes manifestations ont été organisées, ce qui était nouveau. Sur des propositions syndicales, de nouveaux engagements ont émergé.
2. En Italie, des juges ont pu lutter contre l'État de Droit visant à réduire les effets des textes fondateurs de la Constitution . Ils ont pu faire respecter la valeur supérieure de la Constitution, à toute loi qui contre attaque celle-ci .Importance de valoriser les réussites quand il y en a !



3. Observer les villes en France sous l'égide du RN et en analyser les causes :

- mouvements progressifs depuis 2002 .
- pas d'union à gauche dans ces villes .
- abstentions ++
- les citoyens ne font pas toujours le lien entre ce qu'ils ont entendu et l'arrivée du RN au pouvoir dans leur ville .

Pour obtenir un décryptage des programmes au moment des campagnes électorales, il faut être très présent sur le terrain mais aussi pour mettre en évidence les contre récits des initiatives citoyennes qui tissent le territoire .

Plusieurs médias en France sont menacés en étant victimes d'un cadrage imposé par l'Ex.Dr. autour de thématiques comme l'islamogauchisme par ex ? Reporters sans Frontières est dans un processus de judiciarisation porté devant la Cour Pénale.

Pour éviter tout effet de lissage de l'information, il faut rester sur le factuel tout en s'appuyant sur nos valeurs.

On voit bien que les luttes s'instaurent dans chaque pays mais aussi au plan européen.

Pour **une Gauche Unie**, la nécessité impérieuse d'élaborer et structurer un nouveau modèle social s'impose qui s'appuie sur les citoyens et non sur les empires financiers . Il faut créer des espaces communs pour écouter d'abord avant d'imposer systématiquement des projets. Pour créer de la déradicalisation, il faut apprendre à nuancer la polarisation.

Ne pas être sur la défensive mais oser un vrai narratif à Gauche .

N.L.C .

Justice sociale et personnes en situation de handicap

Adhérents d'ATTAC, nous sommes pour une justice sociale développant les droits sociaux de nos concitoyens les plus fragiles : 12 millions de Français concernés par le handicap (INSEE° dont 3,3 millions de personnes reconnus handicapées (2024)(8,1 % des 18-64 ans).

Le handicap fait peur car chacun d'entre nous quel que soit son âge et sa situation familiale est concerné ou peut l'être : un « accident de la vie », une maladie peuvent survenir au cours de notre existence. La semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap qui s'est tenue du 17 au 21 novembre 2025 met l'accent sur 80 % des handicaps dit invisibles : troubles musculosquelettiques, déficience auditive, sclérose en plaque.... » la représentation classique et stéréotypée de la personne en fauteuil roulant masque une multitude de situations.

Ajoutons que 20 % des plus de 59 ans ne sont ni en emploi, ni au RSA ni en retraite !! donc certains et vraisemblablement la plupart, sont handicapés avec ou sans reconnaissance(quid à l'âge légal pour la retraite : 64 ans ? !!).

A l'occasion des 20 ans de la loi sur les personnes handicapées(2005), faisons le point.

-Un aménagement de l'accès aux lieux publics qui a régressé sous la pression des lobbys du BTP et de l'immobilier.

Le comité européen des droits sociaux a épinglé la France sur l'accessibilité des bâtiments, des installations, des logements, des transports publics.

Loi de 2005 : Elle fixe l'obligation d'accessibilité pour les établissements recevant du public (ERP) pour les logements ,les transports, les écoles

Il a fallu l'agenda d'accessibilité programmé en 2015 pour donner 9 ans de plus

pour l'accessibilité des ERP et de monuments historiques !

Mais en 2025, sur 2 millions d'ERP seuls 900 mille sont aux normes.

Selon la préfecture de police de Paris, entre 70 et 75 pour cent des demandes de dérogation à cette loi ont été *acceptées par les pouvoirs publics* entre 2022 et 2023 .

Cerise sur le gâteau, l'objectif d'*accessibilité des logements* a été revu à la baisse passant de 100 % des logements à 20 % (loi Elan(!) de 2018 qui simplifie les règles d'accessibilité...pour (soi-disant) lutter contre la crise du logement !!

-La déstabilisation très profonde liée à Seraphin-PH pour les établissements indispensables aux enfants et adultes handicapés.

En 2021, on recensait près de 10000 enfants et adolescents en situation de handicap en liste d'attente pour l'accès aux Instituts Medico Educatifs (IME) soit 20 % d'augmentation par rapport à l'année précédente (chiffres du gouvernement : DREES)

Sous couvert d'inclusion, de nombreux responsables associatifs ont aujourd'hui la sensation de vivre un grand retour en arrière.

Devant le manque de prise en charge à la hauteur des besoins dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) qui sont aussi en nombre insuffisant, ce sont des solutions partielles, précaires et non choisies qui sont proposées ..Ces « solutions » font peser la solidarité pour les enfants handicapés sur la famille élargie, le voisinage...

..or, le « social professionnalisé », l'opposabilité des droits, l'implication de l'État protège les personnes vulnérables à l'opposé des liens de charité et de la bonne volonté qui sont aléatoires.

Que se passe t'il pour les Etablissements recevant un public handicapé ?

Les établissements médico-sociaux subissent une réforme de leur tarification intitulée Serafin-PH (Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées).

Le modèle est celui de la tarification à l'acte selon un prix standard(T2A).

SERAFIN mis en œuvre a pour conséquences : « la fragilisation des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux, la bureaucratie plus forte, la compétition commerciale entre opérateurs privés et associations .Ce système de tarification ouvre en outre la porte aux groupes privés à but lucratif comme Orpea et Korian. L'inégalité selon les territoires urbains et ruraux dans l'accès effectif aux droits et la différence entre familles modestes et familles aisées »

Tous ces effets étaient déjà prévus dans une tribune d' Actualités Sociales Hebdomadaires en 2022 de Gérard Zribi intitulée : « le virage inclusif est une imposture. »

-Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) toujours dans la précarité.

Loi de 2005 : Tout enfant porteur d'un handicap a le droit de s'inscrire dans un établissement référent du secteur : une école ordinaire, pour favoriser l'intégration dès le plus jeune âge.

La loi reconnaît la responsabilité de l'État d'accompagner les enfants ayant des besoins spécifiques.

Alors qu'un message ministériel de novembre 2025 informe de l'inclusion de 2 tiers des enfants par l'accompagnement des AESH dans les établissements scolaires du milieu « ordinaire », la défenseure des droits, dans son rapport déjà en 2022, dénonce leur faible nombre, leur manque de formation, la précarité de leurs contrats de travail, et leur manque d'intégration à la communauté éducative.

Quelle amélioration des conditions de travail et salariales? Dans leur mouvement

de grève du 16 janvier 2025, les AESH se disent Abandonnés, Exploités, Sous Payés...*Ils ou elles accompagnent plusieurs enfants(2,3 ou plus!) de la même classe ou du même établissement au lieu de se consacrer à un seul et cet accompagnement partagé se généralise... !*

C'est incompréhensible que notre pays n'ait pas pu réalisé ce qui a été généralisé en Italie depuis longtemps(Existant depuis 1977et« lancé » par le mouvement antipsychiatrie de Franco Basaglia en 1960, cette politique d'accompagnement est donc instituée bien avant l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir dans ce pays .)

Par volonté politique a été créé un *statut* intégré au Ministère italien de l'Education pour l'équivalent de nos AESH : les enseignants de soutien avec des formations de haut niveau ainsi que des coopérations et des formations pour les enseignants « classiques » et des liens avec les familles !!

-Dans les entreprises, l'emploi des personnes en situation de handicap en diminution.

La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées de novembre 2025 porte sur l'égalité pour tous et toutes face à l'emploi.

La loi impose une obligation d'emploi de 6 pour cent des personnes en situation de handicap dans les entreprises et les services publics de plus de 20 salariés sous peine de verser une contribution..*Ce taux est déjà formulé dans la loi de 1987.*

Or, il y a 3 % d'emplois de Personnes Handicapées au lieu des 6 %.

La réduction des inégalités sur le marché du travail et quant au taux de chômage des personnes Handicapées est « tellement loin du compte » : chômage : 12 % en 2023 soit plus du double de la population générale,7 %) les embauches de personnes handicapées représentent, elles, 5 % et sont en diminution même si le nombre de maintien dans l'emploi progresse(plus 11 % en un an).(données observatoire de l'emploi et du handicap 1^{er} semestre 2024).55 % sont en situation de chômage de longue durée(44 % pour tout public).

les travailleurs handicapés occupent souvent des postes précaires : 33 % travaillent à temps partiel.

En février 2025, le collectif handicap se positionne :

« il faut rendre effectifs les droits, c'est avant tout se doter des moyens humains et financiers de les appliquer, c'est lutter contre le non recours, c'est sanctionner l'inapplication de toutes les obligations légales, c'est former les professionnels qui doivent être en nombre suffisant. »

Ce collectif propose (entre autres) :

-le renforcement des sanctions dans le domaine de l'accessibilité
-l'abrogation de la loi ELAN ou des barrières liées à l'âge (60 ans) pour la compensation du handicap.

Militants et adhérents d'ATTAC refusent l'invisibilisation voulue par les politiques qui accompagnent l'idéologie néo libérale pour nos concitoyens en situation de handicap. Mettre en lumière les mécanismes d'exclusion, de marginalisation, de discrimination participe de ce combat.

MAD.

ACTUS



Comme un air d'un nouvel événement qui se prépare 🌳 🦎 🍄

Notez la date

Et comme l'Agglo de Guéret semble entreprendre une offensive pour lutter contre les coupes rases locales (oui oui, on vous ment pas !), qui sait, peut être assisterons-nous enfin à un débat public sur le cas Biosyl et ses besoins d'appro !

Facebook Forêt Debout - Gare à Biosyl Limousin

Communiqué de presse

Alain Rousset abandonne les Limousins



Le groupe local d'ATTAC87-23 vient d'apprendre avec effarement que la région Nouvelle Aquitaine a la volonté d'arrêter de financer les travaux d'urgence d'infrastructure ferroviaire.

Cela est en contradiction avec la nécessité de privilégier d'autres mobilités que celles liées à la route, puisque le train est considéré comme un moyen de transport plus durable et soutenable en plus de permettre le désenclavement des territoires ruraux comme le nôtre.

Une nouvelle fois les Limousins sont donc victimes des renoncements budgétaires et de l'abandon du service public. ATTAC87-23 peut comprendre qu'une collectivité comme la région Nouvelle Aquitaine est contrainte par une limitation de ses ressources budgétaires. D'ailleurs, il semblerait logique que le financement des infrastructures soit de la responsabilité de l'Etat avec une péréquation nationale. Mais les parlementaires des deux dernières décennies parmi lesquels Alain ROUSSET en ont décidé autrement.

Parallèlement, nous constatons que la région Nouvelle Aquitaine sait trouver des ressources pour financer des infrastructures dont elle n'a pas la compétence et pour lesquelles il n'y a aucune urgence. Nous pensons d'une part au projet de LGV du Sud-Ouest mais aussi aux travaux de mise à 2x2 voies de la N147 Couzeix Nieul. A eux d'eux, ces 2 projets non prioritaires pour l'un et inutile pour l'autre coutent à la région les sommes de **2500 millions** d'euros pour la LGV et près de **20 Millions** pour la N147.

A la vue de ces chiffres il est clair que la région, en renonçant à financer le ferroviaire, fait un choix politique. Les Limousins sont donc victimes d'un double abandon de l'Etat d'un côté et de la région de l'autre.

Parallèlement à cela, le rapport parlementaire du sénateur Fabien GAY sur l'évasion, l'optimisation et la fraude fiscale nous indique qu'à minima, il y a 211 milliards annuels de perdu pour les Français.

De l'argent il y en a, c'est donc une évidence, mais il est loin de profiter à l'intérêt général.

A l'heure où le peuple se tourne de plus en plus vers des partis populistes aux idées et pratiques nauséabondes, il serait bon de la part des élus politiques qui se disent appartenir à des partis politiques progressistes, de se rappeler les raisons pour lesquelles ils et elles ont été élu-es.

Il est temps d'arrêter la casse des services publics et d'envoyer un message clair à la population en appliquant une politique progressiste qui privilégie l'ensemble de la population du territoire.

ATTAC87-23 continuera à défendre les services publics et fera tout pour dénoncer et responsabiliser ceux qui se font élire avec un projet progressiste et renonce à leur politique au cours de leurs mandat.

Nous appelons les élus régionaux à prendre leur responsabilité et à voter en faveur du financement du ferroviaire ce jeudi 18 décembre lors de la plénière du conseil régional.

Limoges le 16 décembre 2025

Copie :

- Elu-e-s régionaux du Limousin
- Comité de vigilance ferroviaire du Limousin



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nieul, le 17 décembre 2025

Un chantier déjà illégal ?

Le Collectif Alouettes 147 saisit la procureure de la République de Limoges pour des infractions constatées

Face aux infractions constatées sur le chantier, le Collectif saisit la procureure de la République et formule une demande urgente : un moratoire immédiat sur le projet.

En marge de la balade citoyenne du 14 décembre dernier, qui a réuni 350 personnes sur le tracé du projet, le Collectif Alouettes 147 franchit une nouvelle étape dans son combat contre la 2x2 voies Nieul-Couzeix, en parallèle de la RN147. Le 16 décembre 2025, un signalement formel a été déposé auprès de la procureure de la République de Limoges pour des infractions présumées au Code de l'environnement constatées sur le chantier.

Des infractions graves constatées sur le chantier

Depuis le démarrage des travaux de déboisement, le Collectif a documenté des violations des arrêtés préfectoraux et du Code de l'environnement : **abattage d'arbres le 11 novembre, soit 11 jours après la date limite du 31 octobre** fixée pour protéger les espèces en hibernation ; **dépassement significatif de l'emprise autorisée**, avec un doublement des défrichements constatés au-delà des limites prévues.

Face à ces constats, le Collectif a mis en demeure la préfecture et la DREAL, alerté l'Office français de la biodiversité (OFB), et demandé la suspension des travaux. **Aucune réponse n'a été apportée.** C'est ce silence qui nous contraint aujourd'hui à saisir la procureure de la République.

Notre demande : un moratoire

Au-delà de ce signalement, le Collectif Alouettes 147 formule **une demande urgente : un moratoire immédiat sur le projet**, le temps que les trois recours contentieux déposés devant le tribunal administratif soient jugés (décision attendue mi-2026), et que la lumière soit faite sur les possibles infractions constatées lors de la mise en œuvre des travaux.

Le bon moment pour s'arrêter

Les sondages archéologiques de la phase 1 se terminent en cette fin d'année 2025. À ce stade, **seul un tiers du tracé a été déboisé et aucun travail de terrassement n'a commencé.**

La question n'est plus de savoir s'il faut « arrêter » le projet, mais bien **s'il est raisonnable de le relancer en 2026** alors que sa légalité est contestée sur le fond devant les tribunaux, que des infractions sont documentées dans sa mise en œuvre, et qu'une opposition citoyenne massive et grandissante s'exprime – comme l'a encore démontré la mobilisation de 350 personnes ce dimanche 14 décembre 2025.

« Nous demandons simplement le respect de l'État de droit. Comment justifier de poursuivre un chantier dont la légalité est contestée, où des infractions sont constatées, et que la population rejette massivement ?

Il est encore temps de faire preuve de sagesse. »

Un projet contesté dès l'origine

Ce projet de 6,5 kilomètres de route en 2x2 voies (mais en partie en 2x1 voies, notamment sur le viaduc prévu au-dessus de la Glane), concentre toutes les aberrations :

- 132 millions d'euros de budget, soit plus de 20 Millions/km et 20 000 €/m, ce qui en ferait la route la plus chère de France,
- un gain de temps dérisoire d'environ une minute,
- un projet inutile et fortement dévastateur de la biodiversité, 11000 arbres menacés, des zones humides en danger, 300 hectares de parcelles agricoles impactées,
- 92 % d'avis défavorables lors de la dernière enquête publique – qui s'est soldée par un avis défavorable unanime de la commission d'enquête.

L'étude d'impact officielle établit elle-même que ce tronçon ne présente « aucune spécificité accidentologique par rapport aux moyennes nationales ». Pendant ce temps, les véritables points noirs de sécurité routière, situés plus au Nord du tracé, vers Bellac, restent sans solution faute de financements – ces mêmes financements engloutis dans ce projet.

SOUTENIR L'ACTION DU COLLECTIF

Cagnotte en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/coordination-riverains-et-impactes-cri/collectes/stop-au-projet-de-construction-d-une-nouvelle-rn147-entre-couzeix-et-nieul>

CONTACTS PRESSE

Email : 2x2voies@gmail.com

Martine Laplante : 06 87 03 80 32

Nicolas Vigier : 06 12 88 10 03

Instagram : [@collectif_alouette147](#) - Facebook : [@collectif.alouette.147](#)

À PROPOS DU COLLECTIF ALOUETTES 147

Le Collectif Alouettes 147 regroupe des citoyens et associations (FNE Limousin, Les Amis de la Terre, La CRI, Véli Vélo, ALDER Climat Energie, Saint-Junien Environnement) mobilisés contre le projet de doublement de la RN147 entre Nieul et Couzeix. Le collectif défend une approche rationnelle des investissements publics en matière de sécurité routière et de préservation de l'environnement.

RAPPEL DES RECOURS EN COURS

- Recours contre la déclaration d'utilité publique (DUP)
- Recours contre l'autorisation environnementale
- Recours contre le permis d'aménager

Jugements attendus : mi-2026

Bilan du 2ème festival cinéma

Notre 2ème festival cinéma s'est déroulé du 27 octobre au 7 novembre. 2025.

Comme vous avez pu le lire dans nos précédents bulletins, ce festival s'est déroulé autour de 3 films :

- LowTech,
- Welcome To Europe
- Des Cailloux Dans la Chaussure

Pour chaque diffusion de belles rencontres et de beaux échanges.

Pour LowTech, nos partenaires de « la cour des miracles » et du « monde allant vers... » ont permis de faire participer la population de Bellac et Eymoutiers.

Pour des Cailloux dans la chaussure :

En ce qui concerne la séance à St Yrieix : il y avait beaucoup de personnes amenées par l'intermédiaire de StopMines 87/24, et était même présente une militante de StopMines03. L'actualité autour de l'extractivisme dans le bassin de St Yrieix est loin d'être encourageante nous y reviendrons peut-être dans un prochain bulletin. Pour la diffusion de St Léonard, elle a dû en urgence se faire sur un autre cinéma. C'est la mairie d'Ambazac que nous remercions qui nous a permis de faire la projection dans l'urgence au cinéma des monts. Maud qui a participé à la lutte du film était présente pour les deux diffusions et a pu revenir sur la lutte et sur l'actualité de celle-ci.

Pour Welcome To Europe, ce sont les deux réalisateurs du Film qui étaient présents (Thomas Bornot et Cyril Montana). Nous avons pu organiser une rencontre dans un collège de Guéret autour du film avec les 2 réalisateurs, une expérience inédite pleine d'émotion. Sur St Junien

nous avons été en partenariat avec le secours populaire où nous sommes

restés l'après midi avec les deux réalisateurs à la rencontre des bénévoles et des bénéficiaires. Ce partenariat nous a permis d'avoir le témoignage d'un bénévole réfugié lors de la projection du soir.

Marie Paule a transmis au Groupe Cinéma d'Attac France les éléments concernant le film Welcome To Europe pour qu'un soutien national de ce film soit mis en place !

Pour ceux qui n'ont pas pu assister aux projections et pour les autres également, vous pourrez retrouver 2 émissions de radio faite dans l'émission K'osons avec Welcome to Europe et des cailloux dans la chaussure (A retrouver sur Spotify : K'osons - lien QR Code ci-dessous)

BLT

Participations :

LowTech :

- ⇒ Bellac : 31
- ⇒ Eymoutiers : 20

Welcome To Europe

- ⇒ Guéret : 61
- ⇒ St Junien : 38

Des Cailloux dans la chaussure

- ⇒ St Yrieix la perche : 45
- ⇒ Ambazac : 26



Chevaucher les expressions : Libertarien (1/2)

Employé par un camarade d' ATTAC lors d'un ciné-débat pour qualifier (ou disqualifier, je l'espère) Elon Musk le mot libertarien s'invitait dans les échanges. Que doit on entendre par ce terme tant, aujourd'hui, il nous siffle dans les oreilles ?

Dans les médias, des hommes politiques et des dirigeants économiques sont qualifiés et/ou se revendiquent d'être des libertariens. Citons Javier Milei président de l' Argentine et Antonio Kast, le nouveau président du Chili. Pour les élites économiques , nous les trouvons prioritairement aux États-Unis, cela va d' Elon Musk à Peter Thiel (1). Rappelons à ce propos que le Parti Libertarien est le troisième parti aux États-Unis, il est vrai loin derrière les Républicains et les Démocrates. Curieusement, ce sont des dirigeants qui ont à la fois « développé » des innovations technologiques et/ou numériques et des réussites financières inédites et rapides. (2)

Pour comprendre ce que recouvre le mot libertarien, nous procéderons en deux étapes. La première ci-dessous décrira la pratique de principes libertariens dans certains territoires. Et dans un prochain article, la deuxième partie présentera les « idées » auxquelles se réfèrent les libertariens avec le souci à la fois de faire le lien avec le néolibéralisme et encore plus de comprendre le danger qu'elles représentent pour nos sociétés et le futur de l'humanité.

Commençons donc par parler de ces territoires qui illustrent ces principes libertariens qui sont beaucoup plus que des paradis fiscaux. Certains sont bien connus (Singapour, Hong Kong ,« *la patrie originelle de la zone* » (11) Liechtenstein ; la city de Londres) et d'autres beaucoup moins comme la Gujarat International Finance Tech City (Gift City), dans l'État du Gujara (3)

Pour cela, nous nous appuyerons sur le dossier de Médiapart : « Série Zones : la sécession des riches » (4) et sur les recensions du livre de Quinn Slobodian « Le Capitalisme de l'apocalypse ou le rêve d'un monde sans démocratie » (5). Pensez à lire les notes de fin de l'article.

Dans son livre Quinn Slobodian décrit ces enclaves territoriales au cœur des États, dont les réglementations sont particulièrement favorables aux entreprises et aux investisseurs (exemptions fiscales, subventions, faibles impôts sur les sociétés, faibles barrières douanières, travailleurs à moitié esclavagisés). Ces « zones », comme les appelle Quinn Slobodian, peuvent être « des cités-États, des paradis fiscaux, des ports francs, des technopoles, des zones hors taxes, des zones économiques spéciales, des villes nouvelles ou même de simples entrepôts » (6). « Parfois au plus proche de nous, comme l'illustre le cas de Monaco, ce confetti de 2 km² à la richesse par habitant·e la plus élevée du monde, enclavé en France, dont le premier ministre est français, ainsi que la plupart des magistrat·es. Et qui vient pourtant d'être placé par l'Union européenne sur la liste des pays à « haut risque » en matière de blanchiment. S'il n'existait que 176 zones en 1986, on en compte aujourd'hui 5 400, dont près de la moitié sont en Chine »(6). Ces zones intéressent particulièrement les libertariens et les néolibéraux, les premiers y voyant un moyen de dynamiser l'État et les seconds souhaitant mettre les législations en concurrence dans une course au moins-disant fiscal et social. Installées à l'intérieur d' un État tout en se distinguant de lui, ces zones sont des actes « *de sécession et de fragmentation* », des « *perforations* » dans la carte des États, où le gouvernement se borne à faire respecter les contrats et protéger la propriété privée. Selon Slobodian, « *la zone constitue la forme politique aboutie du capitalisme du XXIe siècle* » : un capitalisme débarrassé de la démocratie, qui place les libertés économiques au-



dessus des libertés politiques. » « Le cas le plus extrême de ce principe est celui de l'ancien prince du Liechtenstein, Hans-Adam II, lui-même libertarien convaincu, qui, en 2002, menaçait de vendre sa principauté si ses sujets n'acceptaient pas de lui donner davantage de pouvoir. » Ces confettis avec des régimes particuliers » qui ont une fonction conforme à l'idéologie libertarienne, permettent au capital de « faire sécession » du reste du monde et, en cela, d'exercer une pression sur l'ensemble du capitalisme mondial. Si les autres territoires veulent prospérer, ils doivent se soumettre à cette logique de la « zone », c'est-à-dire désarmer l'État face au capital et neutraliser tout choix démocratique. C'est une sécession qui se veut active : elle vise à saper les bases de tout sentiment collectif d'appartenance qui ne serait pas basé sur la logique contractuelle. »(6)

Cette vision a besoin, selon l'auteur, de ce monde parcellisé décrit par Peter Thiel (1) et qui est résumé dans le titre anglais du livre, Crack-Up Capitalism ou « capitalisme de fragmentation ». C'est assez logique : la haine que les libertariens vouent

à l'État les conduit à chercher son affaiblissement. Or, un système d'États de taille réduite conduit à une concurrence entre États faibles, qui amène ces derniers à chercher l'appui de la puissance du capital pour assurer leur développement. Mécaniquement, un État de taille réduite se doit donc de mener une politique favorable au capital et, en dernier ressort, de se laisser gouverner par le capital. L'État devient alors lui-même une entreprise comme une autre, soumise à l'injonction de l'accumulation du capital.(7)

« Les zones attirent l'activité, font pression sur les systèmes sociaux, favorisent les régimes d'exception démocratiques. Ce sont des trous noirs qui aspirent bien plus que les impôts, ils attirent aussi la sève qui fait la démocratie, le sentiment d'une vie en commun. »(4) Elles « visent à établir une domination exclusive des élites qui échappent à l'impôt mais aussi à toute forme de sujétion : de l'exonération de TVA et du malus écologique sur les berlines Dacia (oh pardon pas Dacia mais Porsche !) aux droits de succession, aux influenceurs(ses) poursuivi(e)s, aux trafics d'oeuvre d'art, aux pratiques

« transhumanistes » : le droit individuel à la prise de risques, aux greffes d'organes artificiels, aux modifications génétiques, la « *liberté morphologique* » : le droit absolu de disposer de son corps, les traitements contre le vieillissement,...

Quelques exemples atypiques et moins connus de ces lieux particuliers où les riches se placent en marge de la société.

DUBAÏ

« En deux décennies, Dubaï est devenu l'eldorado de l'investissement immobilier. Les autorités de Dubaï se félicitent, d'ailleurs, d'avoir enregistré pour environ 190 milliards d'euros de transactions immobilières en 2024. Pourtant, cet essor est en partie alimenté par une cécité des autorités émiraties sur la provenance des fonds investis dans l'immobilier. Nombreuses sont les opérations réalisées en argent liquide ou même en cryptomonnaie – deux importants vecteurs du blanchiment d'argent – qui ont contaminé le secteur immobilier » Pour plus de détails voir l'article (8) Suite à une fuite de données, obtenues par le Center for Advanced Defense Studies (C4ADS), un think tank américain et à l'enquête collaborative « Dubai Uncovered » (« Dubaï démasquée »), rassemblant vingt médias internationaux sous l'égide du média financier norvégien E24 : « Les données cadastrales obtenues par le C4ADS permettent d'évaluer à au moins 146 milliards de dollars la valeur des biens immobiliers détenus par des étrangers à Dubaï – une somme faramineuse représentant près du tiers du marché de l'immobilier du royaume.../...Ces sommes colossales font de l'émirat d'à peine 3 885 kilomètres carrés et 3,3 millions d'habitants l'un des plus gros centres immobiliers offshore de la planète. »(9)

PROSPERA

Paul Romer va réunir des investisseurs et profiter d'une loi hondurienne pour créer Prospera . Paul Romer est économiste et prix Nobel d' Économie (2018), qui a conceptualisé ces zones sous le terme de "Charter Cities" (=villes à charte) pour attirer les investisseurs et favoriser l'innova-

tion. Paul Romer a tenté de faire des villes à charte un moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Il a soutenu qu'avec de meilleures règles et institutions, les nations moins développées peuvent être placées sur une trajectoire de croissance différente et meilleure. Dans son modèle, un pays hôte confierait la responsabilité d'une ville à charte à une nation tutrice plus développée (bel exemple de néocolonialisme), ce qui permettrait l'émergence de nouvelles règles de gouvernance. Depuis 2017, Prospera a acquis 2 kilomètres carrés (soit 3 %) de l'île caribéenne de Roatan au Honduras. Fantasme de startup City, ville privatisée peuplée de citoyens-clients Prospera a accueilli la « pop-up city » Vitalia entre janvier et avril 2024 : « Bienvenue à Vitalia. La ville où la mort sera optionnelle. »,. Des dizaines de « biohackeurs », transhumanistes, scientifiques, ingénieurs et millionnaires « qui aiment la vie et ne veulent pas qu'elle prenne fin » s'y sont pressés pour réfléchir aux façons de la rallonger, loin des règles strictes qui encadrent ailleurs les essais cliniques. « Il ne nous manquait plus que ça : des gringos éternels au Honduras », soupire un Hondurien en apprenant l'existence du projet ! Pour l'instant, c'est le projet qui semble avoir mal vieilli ! » (10)

STARBASE

Le 3 mai 2025, par 212 voix contre 6, les habitant·es de Boca Chica, un morceau de terrain dans le sud du Texas (États-Unis), à l'embouchure du Rio Grande, ont décidé de devenir une « ville » ou plutôt, pour traduire le langage administratif local, une zone dotée d'une administration municipale propre (*incorporated town*). La particularité de ce vote est que la zone en question contient un site de lancement de l'entreprise spatiale d'Elon Musk, SpaceX. Dans cette nouvelle ville, tout appartient à SpaceX : les rues, les bâtiments, le bar, la clinique et l'école. Même la mairie a été confiée par 216 électeurs et électrices au seul candidat en lice, Bobby Peden, vice-président de la filiale « essais et lancements » de SpaceX. La ville a demandé à prendre le nom de « Starbase », celui donné au site par Elon Musk en 2018. Starbase est un exemple de la fusion entre

LA COULEUR DES IDÉES

**QUINN
SLOBODIAN**

LE CAPITALISME DE L'APOCALYPSE

**OU LE RÊVE D'UN MONDE
SANS DÉMOCRATIE**

SEUIL

une entité administrative et une entité économique. C'est une ville-entreprise, un territoire qui est entièrement géré comme une propriété privée. Le fait qu'elle soit le fruit de la volonté active du milliardaire, proche de Donald Trump, montre combien ce modèle est au cœur de la pensée des milieux libertariens états-uniens. »(4) Rappelons que Space X qui pratique l'évasion fiscale vend des prestations à la NASA, l'agence fédérale américaine financée par l'État fédéral américain grâce aux impôts payés par les contribuables américains !

PFEG

Les ports francs sont des ports qui sont désignés par un État pour bénéficier de certaines exemptions fiscales dans lesquels les marchandises sont en transit et peuvent être entreposées. Celui de Genève appelé « Les Ports francs et entrepôts de Genève (PFEG) abrite, sur deux sites ultrasécurisés s'étendant sur 140 000 mètres carrés dans la ville, des dizaines de milliers de tableaux de maîtres et d'antiquités rares, des grands crus millésimés, des montres de luxe, etc. La « plus grande collection d'art que personne ne peut voir » « Le port franc de Genève était un des piliers des paradis fiscaux européens, un outil efficace de l'économie grise, voire noire, décrit Vincent Drezet, porte-parole d'ATTAC, ancien responsable du syndicat Solidaires Finances publiques. On estime qu'autour de 2010, la moitié des achats d'œuvres d'art se déroulaient dans les ports francs. » Aujourd'hui, suite à différents scandales de trafics d'œuvre d'art cette institution, dont le canton de Genève est actionnaire à 87 %, a perdu de son lustre. Là où elle générait un chiffre d'affaires dépassant régulièrement les 10 millions de francs suisses (un peu moins de 11 millions d'euros) au début des années 2010, le montant dépasse difficilement le million de francs en 2023, dernier chiffre connu.../...Transparency souligne aussi que si Genève a fait en partie le ménage, le problème a été principalement déplacé ailleurs : vers les ports francs de Singapour, de Hong Kong ou de Dubaï, où la législation est beaucoup plus souple. (12)

LIBERLAND

« Du 11 au 13 avril 2025, se tenait le dixième anniversaire du Liberland, une micronation libertarienne qui tente de s'installer sur les bords du Danube. Son fonctionnement et ses adeptes sont révélateurs de cette idéologie qui gagne en popularité à travers le monde. « *Je préfère les pays qui ne gaspillent ni mes ressources, ni mon temps, ni mon argent. Tant pis pour ceux qui préfèrent être babysittés par l'État* », clame Samuela Davidova, dans le décor bucolique d'un camping serbe installé le long du Danube. Comme quelques centaines de partisans, cette jeune femme est venue célébrer les 10 ans du Liberland. Cette micronation, qui compterait près de 1 200 citoyens et revendique un territoire de 7 km² au bord du fleuve, est née en 2015 du pari fou d'un économiste et entrepreneur tchèque, Vít Jedlička. Celui qui est désormais le président de cet État autoproclamé a profité du conflit qui oppose la Serbie et la Croatie, à l'issue de la dislocation de la Yougoslavie au début des années 1990 pour s'installer sur cette terre vacante qu'aucun des deux pays ne revendique. Mais les autorités ne l'ont jamais laissé aller au bout de son ambition. La police croate a toujours empêché ses partisans de s'installer durablement sur cette parcelle. L'existence de la république libre du Liberland, c'est son nom, reste donc exclusivement virtuelle. »(13)

De nouveaux projets au croisement du numérique (IA, blockchain,...), de la cryptoéconomie, conçus sur un imaginaire sécessionniste, nostalgique des cités États de la Renaissance continuent à circuler et collectent des fonds auprès des élites économiques.(14)

Utopiques ou dystopiques, à quels enjeux ces zones répondent elles ? Si on le devine aisément, les discours les justifiant risquent de ne pas nous rassurer. Nous le verrons dans le prochain épisode.

En attendant tu peux visionner en intégralité le faux procès d'un libertarien qui refuse de payer ses impôts avec des magistrats professionnels dans le cadre du Festival du Monde le samedi 6 octobre 2018 (15)

JPB

Notes : libertarien

(1) cofondateur de PayPal et Palantir, nous reviendrons en détail dans la deuxième partie sur Peter Thiel tant son pouvoir, ses écrits et ce personnage interrogent.

(2) « des petits génies au portefeuille gargantuesque de la Silicone Valley » Charlie Hebdo

(3) <https://www.mediapart.fr/journal/international/040725/gujarat-international-finance-tec-city-le-reve-avorte-d-un-eldorado-deregule>

(4) Voyage au cœur des « zones » qui structurent la sécession des riches (9 épisodes) : <https://www.mediapart.fr/journal/international/210625/voyage-au-coeur-des-zones-qui-structurent-la-secession-des-riches>

(5) d'après le n°72 de la revue Socialter : « L'industrie de la destruction », article payant sur :

<https://www.socialter.fr/article/quinn-slobodian-capitalisme-de-l-apocalypse-trump-alt-right-libertariens>

« En l'espace de trois ouvrages récents, Quinn Slobodian historien spécialiste du néolibéralisme et professeur d'histoire économique et politique à l'université de Boston a déployé un autre regard sur la décennie 1990, période décisive pour comprendre le moment que nous vivons aujourd'hui.

Les Globalistes - Une histoire intellectuelle du néolibéralisme -

Quinn Slobodian - Seuil → 2022 – 400 pages – 24 € Les Globalistes montre comment les intellectuels néolibéraux, loin de vouloir seulement déréguler et réduire les prérogatives de l'État, se sont attelés à créer des institutions supranationales, à se servir du droit et des lois, pour garantir et graver dans le marbre leur liberté économique.

Le Capitalisme de l'apocalypse - Quinn Slobodian - Seuil → 2025 – 368 pages – 25,50 € Avec Le Capitalisme de l'apocalypse, il narre comment les libertariens les plus radicaux ont ensuite tenté de changer d'échelle, de favoriser l'émergence de « zones », de taille réduite, pour échapper à ces arrangements et s'émanciper de la démocratie. »

(6) « Le rêve libertarien du monde fragmenté » article dans La Bibliothèque Mediapart de l'économie de Romaric Godin (qui a assuré une conférence au cercle Gramsci à Limoges le vendredi 17 janvier 2025 : « Crise du capitalisme et dérive autoritaire », compte-rendu en accès libre sur : <https://lecerclegramsci.com/2024/12/23/crise-du-capitalisme-et-derive-autoritaire/>

(7) tout esprit avisé aura fait le rapprochement avec l'expression de « Start up Nation » em-

ployée par Emmanuel Macron, ainsi que les sempiternels débats sur le budget de l'État alors que l'horizon des libertariens et des néolibéraux est un « État minimal ». Mais cette expression est un euphémisme réservé aux journalistes des « Échos », il est plus judicieux de dire un État au service du capital !

(8) « A Dubaï, les petites affaires douteuses de grands propriétaires fonciers français » Le Monde 4 avril 2025 sur :

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/04/04/a-dubai-les-petites-affaires-douteuses-de-grands-proprietaires-fonciers-francais_6590588_4355770.html?search-type=classic&ise_click_rank=37

(9) https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/05/03/l-immobilier-de-dubai-un-havre-pour-l-argent-des-oligarques-et-des-criminels_6124532_4355770.html?search-type=classic&ise_click_rank=9

(10) https://www.lemonde.fr/international/article/2024/08/16/prospera-l-enclave-libertarienne-au-honduras_6282809_3210.html?search-type=classic&ise_click_rank=6

(11) d'après Quinn Slobodian, extrait de la critique de Thibault Le Texier « Les nouveaux visages du capitalisme » _ 7 février 2025 en accès libre sur :

<https://www.en-attendant-nadeau.fr/2025/02/07/les-nouveaux-visages-du-capitalisme-quinn-slobodian/>

(12) <https://www.mediapart.fr/journal/international/090725/geneve-le-port-franc-recele-encore-des-secrets-fiscaux>

(13) https://www.lemonde.fr/europe/article/2015/06/25/le-liberland-une-utopie-ultraliberale-dans-les-balkans_4661911_3214.html, voir aussi : « C'est à l'une de ces micronations que se consacrent Timothée Demeillers et Grégoire Osoha, respectivement écrivain et journaliste, dans leur ouvrage Voyage au Liberland, publié aux éditions Marchialy, qui peut se lire comme la métaphore d'une époque obsédée par les frontières et ayant perdu ses boussoles quant à ce que recouvre le terme partout brandi de « liberté ».

(14) https://www.lemonde.fr/pixels/article/2023/11/28/de-praxis-a-prospera-quand-la-silicon-valley-reve-de-s-affranchir-de-l-etat_6202797_4408996.html

(15) https://www.lemonde.fr/festival/video/2018/10/15/monde-festival-le-faux-proces-du-citoyen-qui-avait-decide-de-ne-plus-payer-ses-impots_5369463_4415198.html

ou <https://www.youtube.com/watch?v=YsBfP2IOzeM>

Depuis quelques semaines certains d'entre vous ont sans doute entendu parler de FACTO et si vous n'en avez pas entendu parler, on vous en parle.

« Facto Média », c'est le nouveau média d'investigation du Limousin. Ils ont rejoint la maison des droits de l'homme, il y a quelques semaines.

Une collecte a été lancée à destination du public et les lecteurs afin d'atteindre un premier objectif de pérennisation de Facto-Média qui repose sur la participation libre du public

La soirée de lancement du 30 octobre 2025 à laquelle participait Charlotte Clavreul (en visio), directrice exécutive du Fonds de la presse libre fondé par Média-part et Mathias Destal, co-fondateur du média d'investigation Disclose a été l'occasion de préciser le modèle économique de Facto-média : Il s'agit d'un média indépendant à but non lucratif qui entend mener des enquêtes au long cours et de proximité sur des sujets d'intérêt général méconnus, niés ou ignorés. Plutôt que s'appuyer sur une formule d'abonnement payant, les créateurs de ce médias on fait le choix comme c'est déjà le cas avec Disclose ou Basta Média de compter sur la participation volontaire du public afin que tout un chacun puisse avoir un accès libre aux informations qui seront publiées sur le site.

<https://www.facto-media.fr/index.php/campagne-de-financement/>

Déjà plusieurs enquêtes de publiées sur le site <https://www.facto-media.fr>

- * La pomme AOP du Limousin
- * L'accueil des mineurs étrangers non accompagnés en Haute-Vienne
- * Les menaces sur la classe allophone du collègue Donzelot
- * La confusion des genres du responsable de la police municipale de Limoges



Vous voulez en savoir plus sur Facto, vous pouvez retrouver une présentation de ce nouveau média avec Jérôme et Nicolas, 2 des journalistes de Facto, sur la chaîne Youtube Média On est là <https://www.youtube.com/watch?v=qRVYM7O3qiE>





avec sursis allant jusqu'à 12 mois, de lourdes amendes, mais aussi des interdictions de territoire de 3 ans — un véritable bannissement politique pour ceux qui défendent les communs, l'eau et la liberté de manifester. Ce jugement visait clairement à faire un exemple, en frappant sur quelques unes des voix du mouvement pour tenter de réduire

toutes les autres au silence.

Ces condamnations sont venues s'inscrire dans un contexte plus large de répression du mouvement écologiste, orchestrée par un gouvernement déterminé à faire taire toute opposition à sa politique, notamment à son modèle agro-industriel destructeur en s'acharnant sur les anti-bassines. Mais face à cette offensive judiciaire et politique, nous ne céderons rien.

Ce procès en appel est une nouvelle étape pour notre lutte et est l'occasion de nous retrouver pour :

- défendre le droit de manifester, l'état de nécessité et le droit de désobéir face à la catastrophe climatique,
- défendre l'eau, les terres, la biodiversité et une agriculture paysanne et vivante,
- dire haut et fort que le mouvement anti-bassines est toujours aussi légitime et déterminé,
- célébrer nos avancées collectives : la bassine de Sainte-Soline ne sera pas remplie cet hiver; les méga-bassines en Vienne sont tombées à l'eau — preuve que nos mobilisations payent et une série d'autres ont été abandonnées ou en voie de l'être dans le Poitou.

Procès de l'organisation de Sainte-Soline. Rassemblement de soutien aux camarades en appel le 3 décembre 2025 à Poitiers !

Presque deux ans après la décision scandaleuse du tribunal de Niort, 4 des 9 camarades accusés d'« organisation de manifestation illégale » et condamnés pour leur engagement contre les méga-bassines vont passer en jugement en appel.

Les poursuites contre les porte-paroles de Bassines Non Merci, de la Confédération paysanne, de Solidaires, de la CGT et des Soulèvements de la terre, faisaient suite aux mobilisations à Sainte-Soline en octobre 2022 (Grillade party et Sainte-Soline #1) et en mars 2023 (Sainte-Soline #2), où des dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées pour défendre l'eau comme commun, dénonçant un accaparement injuste et un modèle agro-industriel destructeur.

Alors que des enquêtes de Mediapart et Libération viennent d'exposer de nouvelles preuves choquantes de la volonté délibérée de la gendarmerie et de ses gradés de blesser grièvement des manifestant-es ce jour là. Nous réaffirmerons que la criminalisation du mouvement de défense du vivant ne passera pas.

Pour rappel, le 17 janvier 2024, le tribunal de Niort s'était tristement illustré par sa soumission au pouvoir et au système bassines en prononçant des peines de prison

Le délibéré sera rendu le 2 février prochain !

Bassines NonMerci

A LIRE

Nouveau livre d'Attac : Travail, climat, même combat !

Ce nouveau livre d'Attac avance une idée simple : une alliance de l'écologie et du travail est nécessaire pour rendre possible et désirable une véritable bifurcation écologique. Celle-ci doit être l'occasion de conquérir de nouveaux droits, de nouvelles protections pour toutes et tous et une véritable démocratisation du travail.

Travail, climat, même combat ! (80p., 8 €) paraît en librairies ce mercredi 29 octobre et est aussi disponible [sur le site d'Attac](#).



A FAIRE

HAUTE-VIENNE

- **8 janvier** : au troquet culturel - conf gesticulée « un long chemin vers l'émancipation »
- **24 janvier** : AG Attac 87-23 à la salle des fêtes de Fursac (23)
- **Dimanche 25 janvier 10 heures** : EAGR La Libre Pensée 87 lance un appel pour le désarmement total : construire la paix est plus urgent que jamais, face à la politique du tout pour la guerre du gouvernement. Une information bienvenue vers les élus locaux en campagne électorale...
- **19-20 mars 2026** : Procès des inculpés du 15 juin (voir article page 2)
- **Deuxième quinzaine de janvier** : mobilisation autour du ferroviaire à Limoges—précision à venir

CREUSE

- **24 janvier** : AG Attac 87-23 à la salle des fêtes de Fursac (23)
- **10 février 14h** : Mobilisation contre le projet Biosyl—autour de Guéret
- **27 & 28 février** : Week-end « avec les GM&S Bordel » - Concert Didier super vendredi soir— Samedi dès 16h au Loft film + débat suivi d'un concert à 20h—Les vulves assassines

Contact : attac23@gmail.com

CORREZE

Contact : [F. Perrin 06.83.72.81.08](mailto:F.Perrin.06.83.72.81.08)

HORS PERIMETRE